

Jean-Baptiste André Godin à monsieur G. Vallière, 24 mai 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (314r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur G. Vallière, 24 mai 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50726>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vallière, G.](#)

Lieu de destination Cousolre (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Vallière de lui envoyer 200 à 300 grammes de porphyre et d'en emmener 2 à 3 kilogrammes lorsqu'il viendra à Guise.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Janv. 24 anxi 1882

Monsieur Pollette,

Je profite de vous
peut-être pour vous faire
savoir que dans les
derniers temps, je vous
étais obligé de m'en
envoyer immédiatement,
par la poste, 900 à 900
grammes.

Je vous serais obligé
généralement d'en approcher,
que nous vendons des
deux ou trois kilogrammes
la marchandise est des-

très à être vendue en
paquet, par conséquent
il n'y a pas à l'ajouter
à la forme des marchandises.

Je vous salue bien
sincèrement.